

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Alliage Cr-Co pour la céramique

Wirobond 280 (REF: 50134 - 50135)

Wirobond C (REF: 50115 - 50116)

Wirobond SG (REF: 50127 - 50128)

Wirobond LFC (REF: 50255 - 50256)

Wiroweld (REF: 50003, 50005, 50009)

Wirobond C+

Wirobond MI+

Wirobond easy (REF: 50300, 50303)

BegoPal+

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Production de prothèses dentaires dans un laboratoire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BEGO Bremer Goldschlägerei

Wilh. Herbst GmbH & Co. KG

Wilhelm-Herbst-Str. 1

28359 Bremen

N° de téléphone +49/ 421/ 2028 – 0

N° Fax +49/ 421/ 2028 – 115

Service émetteur / téléphone

Services d' Etudes & de Développement de matériaux, d'alliages et de produits céramiques; +49/ 421/ 2028 – 130
(Chef du service de développement d'alliages)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@bego.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49/ 551/ 192 40 (Giftinformationszentrum Nord)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R53

Xi; R36/37/38

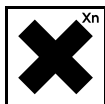
R42/43

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 22.11.2012**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 03.07.2012**Région:** FR

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la directive 1999/45/CE

Symbole de danger



Nocif

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette, contient:

cobalt

Phrases-R

36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

42/43

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

53

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S

22

Ne pas respirer les poussières.

24

Éviter le contact avec la peau.

36/37

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Informations relatives à l'étiquetage

Sous la forme sous laquelle le produit est commercialisé, il ne présente aucun risque ni pour la santé humaine par inhalation, par ingestion ou par contact avec la peau, ni pour les eaux, raison pour laquelle il n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage, cf.:

- Règlement n°1272/2008 dit « CLP » annexe, section 1.3.4. (« Métaux massifs, alliages, mélanges contenant des polymères, mélanges contenant des élastomères »);

- Directive n° 1999/45/CE (DPD), annexe VII (cf. Directive CE 67/548/CE, annexe VI, section 9.3: « Alliages, préparations contenant des polymères et préparations contenant des élastomères »).

2.3 Autres dangers

Si la forme du produit est modifiée au cours de son usinage, en comparaison à l'état livré (par exemple, par meulage, polissage, électro-érosion, soudage, fusion) et s'il se forme des poussières ou des vapeurs, les risques, présentés par les substances dangereuses qu'il contient (voir les indications figurant dans le chapitre 3), peuvent alors entrer en activité.

Evaluation PBT

N'est disponible.

Evaluation vPvB

N'est disponible.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	% en poids
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification 67/548/CEE	Concentration	
1	cobalt			
	7440-48-4 231-158-0 027-001-00-9 -	R42/43 R53	> 30,00 - < 70,00	% en poids
2	palladium			
	7440-05-3 231-115-6 - -	F; R11 Xi; R36/37/38	< 30,00	% en poids
3	chrome			
	7440-47-3 231-157-5 - -	-	> 10,00 - < 30,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases R mentionnées: voir article 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Poudre d'extinction pour les incendies sur les métaux. Sable

Agent d'extinction non approprié

Eau; Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Accorder les produits d'extinction et les mesures de lutte contre les incendies au feu de l'environnement. Porter un vêtement de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter la formation de poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

Pour les secouristes

Aucune donnée disponible. Equipement de protection personnelle – cf. section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs et les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Substances explosives

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chrome	7440-47-3	231-157-5
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France			
	Chrome (métal)		
	VME	0,5	mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible.

Equipement de protection individuel

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

Porter de gants de protection réfractaires lors du traitement thermique; Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune donnée disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	
solide	
blanc	
Odeur	
inodore	
Seuil d'odorat	
Aucune donnée disponible	
pH	
Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition / Zone d'ébullition	
Aucune donnée disponible	
Point de fusion / Zone de fusion	
Valeur	1270 - 1420 °C
Remarque	Les différents produits ont de différents points/intervalles de fusion situés dans le domaine de fusion indiqué.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

Point de décomposition / Zone de décomposition	
Aucune donnée disponible	

Point d'éclair	
Aucune donnée disponible	

Température d'auto-inflammabilité	
Aucune donnée disponible	

Propriétés comburantes	
Aucune donnée disponible	

Propriétés explosives	
Aucune donnée disponible	

Inflammabilité (solide, gaz)	
Aucune donnée disponible	

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;	
Aucune donnée disponible	

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Aucune donnée disponible	

Pression de vapeur	
Aucune donnée disponible	

Densité de vapeur	
Aucune donnée disponible	

Taux d'évaporation	
Aucune donnée disponible	

Densité relative	
Aucune donnée disponible	

Densité	
Valeur	8,2 - 9,0 g/cm ³

Solubilité dans l'eau	
Remarque	insoluble

Solubilité(s)	
Aucune donnée disponible	

Coefficient de partage: n-octanol/eau	
Aucune donnée disponible	

Viscosité	
Aucune donnée disponible	

9.2 Autres données

Autres données	
Aucune donnée disponible.	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque de formation d'hydrogène en cas de contact avec des acides.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

10.5 Matières incompatibles

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë
Aucune donnée disponible
Toxicité dermale aiguë
Aucune donnée disponible
Toxicité aiguë par inhalation
Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Aucune donnée disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales
Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction
Aucune donnée disponible
Cancérogénicité
Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aucune donnée disponible
Danger par aspiration
Aucune donnée disponible
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
La respiration des vapeurs de produits sous haute concentration peut provoquer la fièvre des fondeurs et conduire à des dommages dans le système nerveux central en cas d'exposition permanente. L'exposition fréquent et prolongé à hautes concentrations de poussières peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. L'absorption de poussières contenant du métal peut provoquer une intoxication aiguë accompagnée de nausées, vomissements et mal au ventre.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur poissons
Aucune donnée disponible
Toxicité sur daphnies
Aucune donnée disponible
Toxicité sur algues
Aucune donnée disponible
Toxicité sur bactéries
Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	N'est disponible.
Evaluation vPvB	N'est disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7 Autres données

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres données

Aucune donnée disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinants, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Limitation d'emploi

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Remarque

Annexe I, partie 1 + 2 : n'est pas nommé. En ce qui concerne des produits de décomposition se produisant éventuellement voir la chapitre 10.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16: Autres Données

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Directive CE 67/548/CE ou 1999/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées aux paragraphes 2 et 3 (si non cité dans ces paragraphes).

R11

Facilement inflammable.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 183, Tel.: +49(40)79 02 36 300, Fax: +49(40)79 02 36 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Nom commercial : Alliage Cr-Co pour la céramique

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 22.11.2012

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.07.2012

Région: FR
